

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 10 JANVIER

L'invasion des « Troquets »

S'il existe sur terre une noble mission, c'est, évidemment, celle de rafraîchir, d'abreuver ses concitoyens, la nourriture ne venant, au sens de certains gens, qu'après la boisson qui supplée les aliments dans la vaste tribu des pochards. La ville de Roubaix se conforme à ce principe humanitaire et recrute le plus grand nombre de ses édiles parmi les honorables négociants qui se vouent à l'extension des « bar » et du « zinc ». Aussi, la gestion de la municipalité Roubaissienne affecte-t-elle des proportions absolument fantasmagoriques dont nous avons donné, il y a quelque six mois, une approximative idée et que nous rappelons brièvement aujourd'hui.

On sait que les fonctions de conseiller municipal sont gratuites. A Roubaix, on observe scrupuleusement la loi, en la tournant. Amateurs forcenés du « tourisme », fanatiques de l'*otium cum dignitate* qu'on pourrait traduire, à leur expresse intention, par « l'oisiveté parsemée d'honneurs », les « cipaux » se font octroyer des missions. Les uns visiteront le familistère de Guise, les autres les hospices de Berek-sur-Mer; d'autres assisteront au congrès des municipalités socialistes de Saint-Denis. Ils se dérangent ou ne se dérangent pas; néanmoins, ils se font allouer des indemnités de voyage assez largement calculées non seulement pour compenser les frais éventuels de déplacement, mais aussi pour rétribuer les fonctions soi-disant désintéressées qu'ils occupent. C'est ainsi que maires, adjoints et conseillers s'entendent pour se payer eux-mêmes de leurs tracas platoniques. Voilà une comptabilité à laquelle on ne devra pas regarder de trop près. Mais enfin ceci regarde les bons habitants de Roubaix. S'il leur plaît, comme à la femme de Sganarelle, d'être ébrillés de cette façon et d'entretenir à leur dépens les chefs qu'ils se sont donnés, c'est leur affaire, et le gouvernement acceptant, par son silence, ce mode lunatique d'administration, nous nous garderons bien de le critiquer.

Ce qui, actuellement, intéresse plus que la bizarre trituration des deniers de la ville, c'est ce détail que, sur trente et un conseillers dont se compose le conseil municipal de Roubaix, il y a vingt-huit cabaretiers. Il y aurait une étude palpitante à écrire: la recherche et la description du rôle électoral des « Mannezingues » et du cabaret dans la propagande socialiste et, d'une façon plus générale, dans les mœurs et les évolutions politiques de la démocratie radicale. On sait que les cabaretiers figurent en majorité dans les syndicats ouvriers du Nord. On n'ignorait pas que leur influence politique était grande et qu'ils allaient bientôt passer un peu partout grands électeurs. Mais il paraît que ce rôle ne leur suffit plus. Non contents de faire des conseillers municipaux, des directeurs de syndicats, des députés, ils veulent être eux-mêmes tout cela. D'ici quinze ans, ils peupleront, comme à Roubaix, toutes les assemblées délibérantes. Gambetta parlait d'une Chambre de sous-vétérinaires; nous marchons vers la Chambre des « troquets ». Ce jour-là, l'impôt des boissons n'aura qu'à se bien tenir. Et ce que les poivrots jubileront!

Le rendement des impôts

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois de décembre 1894.

Les résultats accusent une moins-value de 14,717,800 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une diminution de 3,209,100 fr. par rapport à la période correspondante de 1893.

Par rapport aux évaluations budgétaires, il y a plus-value sur: le timbre, 1,927,800 fr.; les contributions indirectes (monopoles), 76,000; les postes, 771,300; les télégraphes, 731,000.

Les moins-values portent sur: l'enregistrement, 3,176,100 fr.; l'impôt de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, 15,300; les douanes, 8,617,600; les contributions indirectes, 2 millions 292,000; les sels, 99,900; les sucres, 3,903,000; les téléphones, 137,800.

Par rapport au mois de décembre 1893:

Il y a augmentation sur: le timbre, 77,300; les sucres, 1,433,000; les contributions indirectes (monopoles), 792,000; les postes, 1,043,300; les télégraphes, 823,700; les téléphones, 1,900.

Il y a diminution sur: l'enregistrement, 2,890,300 fr.; l'impôt de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, 5,000; les douanes, 5,609,000; les contributions indirectes, 534,000; les sels, 342,000.

L'appel du contingent

On sait que le ministre de la guerre a déposé le projet de loi fixant au 1^{er} octobre au lieu du 1^{er} au 16 novembre la date de l'appel des recrues.

En dehors des considérations d'intérêt national qui militent en faveur de cette mesure, telles que le vide des effectifs au lendemain du départ de la classe jusqu'à l'appel du contingent et l'infériorité où nous nous trouvons vis-à-vis de l'Allemagne qui appelle ses recrues le 1^{er} octobre, il en est d'autres qui ont bien leur valeur.

Pour les jeunes soldats eux-mêmes, l'appel au 1^{er} octobre sera un réel bienfait. Les premiers jours sont les plus rudes, l'apprentissage du maniement d'armes par les froides matinées de novembre et de décembre est souvent un véritable supplice dans les garnisons du Nord, où l'arme, exposée au froid, est d'un contact douloureux. En appelant les hommes le 1^{er} octobre, on leur donne la première instruction pendant une période de température douce; en novembre et décembre ils procèdent à des marches et des manœuvres pour lesquelles le froid est plus facile à braver. L'état sanitaire et moral n'a donc qu'à gagner à la mesure projetée.

Comme conséquence du projet de loi relatif à l'appel du contingent le 1^{er} octobre au lieu du 15 novembre, les opérations de la révision, ainsi qu'on le souhaitait généralement, commenceront dans les premiers jours de mars et se termineront le 31 mai.

Les opérations de la révision commençaient autrefois le 25 mars pour se terminer le 30 juin.

Rappelons, à propos de la révision, que les demandes des conscrits qui désirent être visi-

tés hors de leur résidence en France ou à l'étranger doivent être faites au plus tard le jour du tirage au sort.

Pour mettre fin à de nombreux abus signalés depuis quelques années, aucune autorisation de visite ne sera accordée aux jeunes gens résidant dans un département limitrophe de celui dans lequel ils ont tiré au sort.

A moins de motifs très graves, les ajournés devront toujours être visités par le conseil de révision de leur domicile.

INFORMATIONS

Derniers échos de l'affaire Dreyfus

L'Agence Havas communique aux journaux la note suivante:

« A la suite de la condamnation de l'ex-capitaine Dreyfus par le Conseil de guerre, certains journaux continuent à mettre en cause les ambassades étrangères à Paris; nous sommes autorisés, pour empêcher l'opinion de s'égarer, à rappeler la note communiquée à cet égard dès le 30 novembre 1894:

« Certains journaux persistent à mettre en cause dans divers articles publiés au sujet de l'espionnage militaire les ambassades et légations étrangères à Paris; nous sommes autorisés à déclarer que les allégations qui se concernent sont dénuées de tout fondement. »

Les fraudes électorales de Toulouse

M. Calvinhac, député de Toulouse, serait compris dans les poursuites.

Convoqué avant-hier devant le juge d'instruction, il n'a point bougé. Mais il serait très possible que des poursuites fussent décidées contre lui, dans lequel cas l'autorisation devrait être demandée à la Chambre.

Les amis de M. Calvinhac se montraient d'ailleurs très inquiets avant-hier soir, et s'attendaient à des complications graves.

L'affaire des mœurs à Toulouse. Sept arrestations

L'affaire de mœurs qui passionne Toulouse est entrée dans la phase des poursuites.

Sept individus compromis dans cette scandaleuse affaire ont été mis en état d'arrestation; on cite, notamment, un commandant en retraite et un ancien agent de change qui avait été précédemment condamné à cinq ans de prison.

Le cafetier qui recevait les fillettes et leurs suborneurs a été également arrêté.

La médaille militaire

Le ministre de la guerre vient de faire publier les listes de propositions pour la Légion d'honneur et la médaille militaire.

La lecture de ces listes permet de constater que de vieux serviteurs du pays, après de nombreuses campagnes et des années de service, attendent encore deux, trois et même quatre ans avant d'obtenir la récompense qu'ils ont si bien méritée.

Ce sont cependant de vrais titres exceptionnels que les leurs.

Les officiers anglais à Madagascar

Nous avons annoncé l'arrivée à Madagascar de deux officiers anglais qui avaient débarqué dans la grande île presque en même temps que le colonel Shorvinton. Ce sont les capitaines Hall et Weldon.

Le *Freeman's Journal* publie quelques ren-

seignements sur ces deux officiers. Ils sont tous les deux Irlandais. Le dernier était au nombre des officiers de la caserne de Birr qui, il y a quelques mois, causèrent un gros scandale en pénétrant de force dans la chambre à coucher de deux servantes du médecin militaire attaché à cette caserne.

Une vendetta

Sartène, 8 janvier. — Hier soir, à sept heures, M. Ortoli, juge, et Marie-Vincent Ortoli, d'Olmiccia, ont été tués sur la route forestière n° 4, près de cette dernière commune.

L'auteur de ce crime est inconnu.

Au Tonkin. — Attaque d'un convoi par les pirates

Le ministre des colonies a reçu la dépêche suivante, envoyée de Hanôï par le gouverneur général intérimaire de l'Indo-Chine:

« Le 30 décembre, des pirates ont attaqué l'escorte d'un convoi allant de Bac-Kem à Cho-Ra. Les pirates ont été repoussés et le convoi a été sauvé. Un sergent et deux tirailleurs tonkinois ont été tués. »

Bac-Kem est situé sur le Song-Gam et possède une garnison de cent tirailleurs. Cho-Ra est situé sur le Song-Nong et sa garnison renferme soixante soldats européens et soixante-dix tirailleurs annamites.

Les deux postes sont compris dans le troisième territoire militaire et distants d'environ 50 kilomètres.

Les duels dans l'armée allemande

Récemment, deux officiers de cavalerie de la garnison de Saarbours s'étaient battus en duel, et mort s'en était suivie; un fait analogue vient de se produire à Wilhelmshaven, où un officier de marine a été blessé à mort par un de ses camarades. La presse allemande se montre très émue de cette recrudescence de duels dans l'armée qu'elle considère comme éminemment démoralisante pour le peuple.

EN AMÉRIQUE

LA FORTUNE DE M. JAY GOULD

L'estimation officielle de la fortune de M. Jay Gould, faite en vue du partage de ses biens, accuse 410 millions de francs.

CHARITÉS PRINCIÈRES

Le *New-York Herald* dit que ces jours derniers plusieurs charités vraiment princières ont été faites à New-York.

M. Cornelius Vanderbilt a donné 350,000 dollars à la clinique Vanderbilt de Columbia College.

M. Sloane a donné 2 millions de dollars à l'hôpital Sloane.

Deux anonymes ont donné 500,000 dollars pour le transfert et la reconstruction de Columbia College.

PAGES LITTÉRAIRES

X

Jérusalem

(Suite)

Tout en bas, la chapelle de Sainte-Hélène, après la nuit qu'on vient de traverser entre deux rangées de fantômes, s'éclaire de grands rayons de jour, qui arrivent pâles et bleuâtres par les meurtrières de la voûte.

C'est un des lieux les plus étranges assurément de tout cet ensemble qui s'appelle le Saint-Sépulcre; c'est là qu'on éprouve de la

frçon la plus angoissante le sentiment des effroyables passés.

Elle est silencieuse quand j'y arrive, et elle est vide, sous l'œil à demi mort de ces fantômes qui gardent l'escalier d'entrée; on y entend à peine, en rumeur indistincte, les cloches et les chants d'en haut. Derrière l'autel, un autre escalier encore, bordé des mêmes personnages à longue chevelure, descend plus bas, dans la nuit plus noire.

On croirait un temple barbare. Quatre piliers énormes, trapus, d'un byzantin primitif et lourdement puissant, soutiennent la coupole surbaissée d'où retombent des œufs d'autruches et mille pendeloques sauvages. Des fragments de peintures aux murailles indiquent encore des saints et des saintes, nimbés d'or, dans des attitudes roides et naïves, sous l'effacement des humidités et des poussières mortes. Tout est dans un délabrement d'abandon, avec des suintements d'eau et de salpêtre...

Du fond du souterrain inférieur, remontent tout à coup des prêtres d'Abyssinie, qui ont l'air d'être les anciens rois Magés, sortant des entrailles de la terre: visages noirs, sous de larges tiaras dorées, en forme de turban; longues robes de drap d'or, semées de fleurs imaginaires rouges et bleues. Vite, vite, avec cette sorte d'empressement exalté qui est ici partout, ils traversent la crypte de Sainte-Hélène et remontent vers les autres sanctuaires par le grand escalier en ruines — éclairés sur les premières marches aux lueurs tombées des meurtrières de la voûte, archaïquement splendides alors dans leurs robes dorées au milieu des gnomes accroupis au pied des murailles — puis, tout de suite disparus là-haut, dans des lointains d'ombre.

Très loin de là, dans les sanctuaires de l'entrée, près du kiosque du Sépulcre, le rocher du Calvaire se dresse; il supporte deux chapelles où l'on monte par une vingtaine de marches de pierre, et qui sont pour la foule le véritable lieu des prosternations et des sanglots.

Du péristyle de ces chapelles, comme d'un balcon élevé, la vue domine un confus amas de tabernacles, un dédale d'églises où s'agit la foule anesthésiée. La plus splendide des deux est celle des Grecs; sur un nimbe d'argent qui resplendit au fond comme un arc-en-ciel, se détachent en grandeur humaine les pâles images de trois crucifiés, le Christ et les deux larrons; les murailles disparaissent sous les icônes d'argent, d'or et de pierreries. L'autel est érigé à la place même du crucifiement; sous le retable, un treillage d'argent laisse paraître, dans le rocher noir, le trou où fut plantée la croix — et c'est là qu'on se traîne à genoux, mouillant ces sombres pierres de larmes et de baisers, tandis qu'un bruit berceur de chants et de prières monte incessamment des églises d'en bas.

Et, depuis tantôt deux mille ans, il en est ainsi dans ce même lieu; sous des formes diverses, dans des basiliques différentes, avec des interruptions par les sièges, les batailles et les massacres, mais avec des reprises ensuite plus passionnées et plus universelles, toujours résonne ici le même concert de prières, le même grand ensemble de supplications désespérées ou d'actions de grâces triomphantes.

Elles sont bien un peu idolâtres, ces adorations-là, pour celui qui a dit: « Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité. » Mais elles sont si humaines! Elles répondent si bien à nos instincts et à notre misère!... Assurément, les premiers chrétiens, dans l'essor purement spirituel de leur foi, et quand l'enseignement du Maître était encore tout frais dans leurs âmes, ne s'encombraient pas de magnificence, de symboles et d'images. Surtout, ce n'étaient pas des souvenirs terrestres — le lieu d'un martyr et un sépulcre vide — qui les préoccupaient; leur Rédempteur, ils ne songeaient pas à le chercher là, tant ils le voyaient dégagé à jamais de ces choses transitoires et planant au-dessus dans la sereine lumière. Mais nous sommes — nous tous, peuples de l'Occident et du Nord — échappés depuis moins de siècles aux barbaries naïves que les sociétés antiques d'où se levèrent les premiers chrétiens; au moyen âge, quand la foi nouvelle pénétra dans nos forêts, elle s'obscurcit de mille croyances primitives; d'entre nous, c'est le plus petit nombre qui s'est affranchi des traditions amoncelées pour en revenir au culte évangélique, en esprit et en vérité. Et d'ailleurs, quand la foi est éteinte dans nos âmes modernes, c'est encore vers cette vénération si humaine des lieux et des souvenirs que les incroyants sont ramenés par le déchirant regret du Sauveur perdu...

Oh! le Christ, pour qui toutes ces foules sont venues et pleurent; le Christ, pour qui cette vieille pauvresse, là, près de moi, prosternée, lèche le pavé, épand sur les dalles son cœur misérable, en versant des larmes délicieuses d'espoir; le Christ, qui me retient, moi aussi, à cette place, comme elle, dans un recueillement très doux... Oh! il fut un de nos frères en souffrance, évanoui à présent dans la mort! Que sa mémoire soit adorée!... Et que ce lieu soit béni aussi, ce lieu unique qui s'appelle le Saint-Sépulcre où, depuis tantôt quinze siècles, sont accourues les multitudes désolées, où les cœurs endurcis se sont fondus comme les neiges, et où maintenant mes yeux sont près de se voiler, dans un dernier élan de prière ineffable et infini.

(A suivre.)

Pierre Loti.

Notre Bulletin Financier ne nous est pas parvenu aujourd'hui.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 10 Janvier

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessous 1°
Ce matin, à 8 h.		au-dessous 5°
Midi,	758 m/m	au-dessous 2°
Haussé,	8 m/m	
Baisse,	3 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessous 6°

Le Mérite agricole

Nous avons donné hier les quatre nominations de chevaliers dans l'ordre du Mérite agricole.

L'un des nouveaux chevaliers, M. Mondoux, distillateur à Cholet, est conseiller municipal au Puy-Notre-Dame, où il s'est occupé de la façon la plus intelligente de la reconstitution des vignobles.

L'Officiel désigne ainsi ses titres: « Création de pépinières de plants américains qu'il distribue gratuitement. A reconstitué un vignoble de 40 hectares; 32 ans de pratique viticole. »

M. A. Bouchard lui consacre les lignes suivantes:

« Mondoux Camille-André est distillateur à Cholet et propriétaire d'un important vignoble au Puy-Notre-Dame.

« M. Mondoux possède aujourd'hui sur cette dernière commune d'importantes plantations de vignes américaines sur des terrains de l'étagage crétacé; il n'a pas hésité à s'engager dans la reconstitution, et la hardiesse qu'il a apportée dans cette entreprise devait attirer sur sa personnalité généreuse et bienveillante l'attention de l'administration. »

M. Bouchard ajoute:

« Quatre croix du Mérite agricole, pour le département de Maine-et-Loire, ce n'est vraiment pas assez, quand on réfléchit à l'énergie du mouvement de la reconstitution des vignobles dans notre pays. Par son importance agricole et en raison de l'étendue de son vignoble, ainsi que de la valeur intrinsèque et commerciale de ses vins, le département de Maine-et-Loire mérite d'être traité avec moins de parcimonie.

« Si la promotion du 8 janvier est très justifiée par les mérites et les services des personnes qui en font partie, il n'en reste pas moins vrai qu'elle est trop courte et qu'elle comporte des omissions regrettables qu'il est au pouvoir de M. le préfet de réparer s'il le veut, et il le voudra, parce que nous savons qu'il est toujours prêt à encourager ceux qui méritent de l'être. »

Prime de culture

Le ministre de l'Agriculture vient de fixer à 72 francs par hectare, sur le crédit de deux millions et demi voté par les Chambres, le taux de la prime accordée à la culture du lin et du chanvre en vertu de la loi du 13 janvier 1893, et pour l'exercice 1894.

Cette prime sera distribuée pour des ensemencements d'au moins dix ares.

Les intéressés devront formuler une déclaration spéciale à la mairie de la commune où sont situées leurs cultures, au plus tard le 1^{er} juin, s'il veulent profiter de la même prime en 1895.

SAUMUR

Théâtre. — La représentation de lundi prochain 15 janvier se composera de *Miss Hélyett*, opérette en 3 actes, d'Audran, et du *Luthier de Crémone*, comédie en 1 acte.

Objets perdus et trouvés

M^{lle} Lebougne, domiciliée rue de la Visitation, a perdu, hier, un paquet contenant deux chemises blanches, un pantalon de velours gris à rayures et un mouchoir blanc, le tout enveloppé dans un mouchoir violet.

M. Champignon, 5, place de l'Arche-borée, a trouvé, hier, une couverture de laine qu'il tient à la disposition du propriétaire.

A propos de téléphone

Le *Phare de la Loire* se plaint vivement de l'interruption de toute communication téléphonique avec Paris.

« L'administration ne peut évidemment, ajoute notre confrère, être rendue responsable d'une perturbation atmosphérique; mais, ne serait-ce pas le moment de songer à la communication Nantes-Angers si souvent réclamée par notre commerce tout entier? »

« En pareil cas, cette ligne, en nous rattachant à la ligne Angers-Paris par Tours, rendrait des services inestimables.

« Ce serait, il est vrai, une ligne omnibus où les communications seraient moins rapides; mais, faute d'express, on monte bien dans les trains omnibus.

« Enfin, en dehors d'Angers même, cette ligne nous donnerait Tours et tout le réseau très intéressant d'Indre-et-Loire, ainsi que Châtelleraut et Poitiers.

« Il y a là une amélioration, peu coûteuse, en somme, puisqu'il s'agit d'une ligne très courte, dont les frais seraient rapidement amortis. Elle est urgente et nous demandons instamment que les études — qui sont faites — ne restent pas enfouies, comme tant d'autres, au fond des cartons verts gardés avec un soin jaloux par quelque vénérable ronl-decuir.

« Enfin, pendant qu'on prend du téléphone, on n'en saurait trop prendre, n'est-ce pas? Nous avons donc encore une réclamation à

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Le commandant fit rassembler l'équipage.

— Mes enfants, dit-il d'une voix grave et ferme, — nous avons fait notre devoir. Dieu n'accepte point nos efforts. Le tiroir de la mise en train est brisé. Nous sommes emportés à la côte. C'est peut-être la mort. Préparons-nous à mourir.

Il n'y eut pas un murmure dans les rangs. Quelle que fut l'angoisse, ces hommes comprenaient qu'ils n'avaient pas de temps à perdre aux faiblesses et aux récriminations.

Kerdistel reprit:

— Mais ce n'est pas une raison pour nous abandonner. Tant qu'un homme est vivant il lui reste l'espérance. Nous allons tenter l'impossible. Nous allons essayer de mettre les embarcations à la mer.

En un instant il distribua ses ordres.

Ce fut à ce moment que, dominant sa douleur, il pénétra dans le salon afin de prévenir Hira.

Puis, ne pouvant supporter la pensée du désespoir de sa pupille, sans ajouter d'autre parole, il regagna son poste sur le pont.

Alors, ce fut, pour ce fort, une lente et terrible agonie.

Tandis que les matelots, à travers le fracas de la tourmente, enlevaient les sangles des embarcations et les poussaient en dehors sur les bossoirs, le commandant, saisi par la poignante réalité du drame, assistait à la destruction de son navire.

C'en était donc fait! *L'Alcyone* était perdue! Perdue!

Pas un moyen humain ne demeurait en son pouvoir. L'admirable yacht réalisait sa fin. Fils de la mer, il retournait à la mer, il avait vécu vingt-cinq ans, ce navire; il avait accompli noblement sa course à travers le monde. Il avait porté dans ses flancs la douleur et la joie. Pour lui, Kerdistel, il était devenu la vraie maison, le foyer véritable. N'est-ce pas là qu'était mort Louis Raimbault, l'ami, presque le frère? N'est-ce pas là qu'était née Hira, la fille de son cœur? Et cette maison, ce foyer, tout ce théâtre flottant d'une existence remplie, aussi heureuse que peut l'être la vie d'un honnête homme en ce monde, s'en allait,

disparaissait, s'effaçait sur cette surface mobile de l'Océan, image du temps qui efface tout.

Or, elle tombait dans toute sa force, dans toute sa vitalité cette « Alcyone » superbe, frappée lâchement par un ami intime, par cet homme maudit dont il avait si bien observé la scélératesse. A cette seule pensée, tout l'être de Kerdistel se révoltait. Il n'avait jamais haï. Il haïssait maintenant cet homme. Et, en même temps, il ne songeait pas à le punir, que ce fût par simple vengeance, ou que ce fût par châtiement.

Mais la douleur devenait insupportable, affreuse quand le vieux marin pensait à Hira. Elle allait mourir, elle aussi. Mourir! Hira mourir! Est-ce que cela était possible? Lorsqu'on aime avec toutes les forces de son cœur, il est des certitudes terribles auxquelles on ne veut pas s'arrêter. Ceux qu'on aime ne doivent pas mourir. Ils échappent au temps, ils échappent à l'usure, aux meurtrissures des années et des jours. Nous ne voulons pas que l'être aimé disparaisse; nous nous refusons à sa déchéance. Ce sentiment est violent et oppressif chez les jeunes; il est intense, absorbant, durable chez les vieillards.

Kerdistel consentait à mourir lui-même. Il était prêt depuis longtemps, et, selon ses propres expressions, ses comptes étaient en règle. Mais le trépas, il le repoussait pour sa filleule, sa fille plutôt. Il ne lui venait pas à l'esprit que le destin pût, sans injustice, clore l'existence de cette fleur à peine ouverte au jour. Et il luttait encore; s'il s'acharnait dans sa résistance contre cette fin inévitable, dont il se sentait enveloppé déjà, c'était que l'espoir vivait toujours en lui, l'espoir d'arracher Hira du gouffre.

Jamais père n'aima avec plus de force que cet homme, dont l'âme sortait, en quelque sorte, de l'immortalité d'au-delà, pour prolonger en ce monde la vie mortelle de ce qu'il chérissait.

Un instant, la douleur du commandant fut, s'il était possible, plus forte encore.

Le contraste même l'avivait.

Depuis quelques secondes, la force centrifuge qui poussait « l'Alcyone » à la côte semblait s'amoinrir. Le vent avait des accalmies assez longues; le niveau même des lames paraissait s'apaiser.

On eût dit que, satisfait d'avoir ressaisi sa proie, l'Océan, sûr de la tenir, lui accordait un

formuler. Il serait facile et avantageux pour l'Etat d'y satisfaire.

» Ce serait d'établir des communications « passe Paris » entre Nantes et toute autre ville rattachée à Paris, des communications de Bordeaux, Lyon, Marseille, Le Havre, Bruxelles et même Londres. »

Nous ne nous plaindrions pas, quant à nous, d'être reliés avec Nantes.

Dépôt de pétition

M. Merlet a déposé sur le bureau du Sénat une pétition d'un certain nombre d'habitants des communes de Brigné et de Saint-Georges-Châtelais (Maine-et-Loire).

ANGERS

La foire du 8 janvier

La foire de mardi a été assez satisfaisante. Sur tous les marchés qui, par ailleurs, étaient bien fournis de bestiaux, la vente s'est maintenue dans de bonnes conditions.

Les porcs se sont bien enlevés, mais avec une légère baisse sur les cours précédents; parmi les vaches maigres, il y avait une augmentation sensible; la vente était plus lente parmi les bœufs qui eux aussi étaient chers. Les veaux ont maintenu leurs cours.

Le marché aux chevaux était peu garni. Vente facile, surtout pour les poulains, sans changement sur les cours précédents.

Pas de changement sur les cours des blés.

On constate sur le foin et la paille une augmentation que la rigueur de la saison faisait prévoir.

**

Absence illégale

La gendarmerie de Baugé a amené, avant-hier, et écroué à la maison d'arrêt, un soldat du 33^e d'artillerie, en garnison à Poitiers, du nom de Barreau.

Ce soldat avait été en permission chez ses parents, à Noyant, et n'avait pas rejoint son régiment à l'expiration de sa permission.

Barreau sera poursuivi pour absence illégale.

Légion d'honneur

Parmi les nominations au grade de chevalier de la Légion d'honneur, au titre du Ministère du commerce, signalons plus particulièrement celle de M. E. Bardou, industriel à Perpignan.

M. E. Bardou est l'un des chefs de l'importante maison Joseph Bardou et fils, qui a acquis une réputation universelle par la fabrication de divers papiers à cigarettes dont le plus répandu est LE NIL.

Cette distinction est la juste récompense des services rendus par son titulaire à la cause du commerce et de l'industrie.

Triste lendemain de nocces

On lit dans le *Journal Fléchois* :

« Samedi matin a eu lieu, à la mairie de

Bailleul, le mariage civil du nommé Victor Jolly, journalier, âgé de 40 ans, avec la fille de M. Héroux, employé sur la ligne de Sablé.

» La cérémonie religieuse avait été fixée à lundi.

» Jolly, qui était resté veuf avec deux enfants de 8 et 9 ans, était fier de son deuxième mariage et se promettait, une fois marié à l'église, de passer d'heureux jours avec sa nouvelle compagne.

» Hélas ! le sort en a décidé autrement. Voulu rendre visite à son beau-père et voir celle qui, de par la loi, était déjà son épouse, Jolly, pour abréger le chemin qui conduit à la maisonnette de sa nouvelle famille, suivit la ligne ferrée.

» Il était environ huit heures du soir; la tête enveloppée dans son paletot, Jolly marchait d'un pas ferme. Arrivé à proximité de l'arrêt du Bailleul, il entendit le bruit du train 1298 allant à Sablé. En voulant se garer, Jolly glissa si malheureusement sur un rail qu'il tomba sur la voie.

» N'ayant pu se relever à temps, le malheureux journalier fut tamponné par le train qui lui a broyé les deux jambes. Un de ses pieds, dit-on, serait resté sur la ligne.

» Transporté à l'hospice de La Flèche par les soins de M. Deforges, maire du Bailleul, le blessé, dont l'état est des plus graves, a dû subir lundi matin l'amputation des deux jambes.

» Triste lendemain de nocces ! »

Marché de la Villette

Prix moyen du kilog. de viande pour la semaine du 21 au 27 décembre 1894.

Bœufs, 1 fr. 57. — Veaux, 2 fr. 40. — Moutons, 1 fr. 81. — Porcs, 1 fr. 52.

TABLEAU indiquant le prix du quintal de blé sur les principaux marchés de France et de l'étranger, arrêté à la date du 28 décembre 1894 (75 kilogrammes par hectolitre de blé).

COURS ACTUELS

Paris, 18 fr. 40.
Lyon, 17 fr. — Rouen, 17 fr. 60. — Toulouse, 17 fr. 95. — Nancy, 17 fr. 75. — Chartres, 16 fr. 95. — Dijon, 17 fr. 85.

Berlin, 17 fr. — Vienne, 14 fr. 20. — Londres, 12 fr. 70. — Bruxelles, 12 fr. 50. — New-York, 11 fr. 45. — Chicago, 10 fr. 40.

La température

Le froid persiste, le vent est à l'est et la Loire charrie toujours des glaçons.

La neige a tombé dans presque toutes les régions de la France. Le hameau de Chandreaux (Ariège) est enseveli sous la neige, et tout le bétail a péri. A Orlu, même département, 4 maisons et 12 granges ont été démolies; il y a eu 45 morts et 8 blessés. De nombreux bestiaux ont été enfouis.

Le train venant de Cette est arrivé avant-hier soir, à Bordeaux, avec une heure quarante de retard par suite de la neige.

D'ailleurs, presque tous les trains venant du Midi subissent du retard. A Montauban, la voie est momentanément obstruée; à Luchon, il y avait deux mètres de neige sur la voie.

Tous les trains arrivant de Bordeaux sont couverts d'une épaisse couche de neige.

La résistance de la glace

A l'épaisseur de 4 centimètres, la glace commence à supporter le poids d'un homme marchant isolément; à 9 centimètres, on peut y faire passer des détachements d'infanterie en espaçant les files de soldats; à 12 centimètres, elle porte des pièces de 8 centimètres hissées sur des traîneaux; à 14 centimètres, des pièces de 16; à 16 centimètres, des pièces de campagne attelées à des caissons avec le chargement ordinaire; enfin, à 29 centimètres, elle résiste aux plus pesants fardeaux.

État Civil de Saumur

NAISSANCES

Le 9 janvier. — Louise-Joséphine Prévost, à l'Hospice.

MARIAGES

Le 8 janvier. — Anselme-Anatole Cosset, cocher, a épousé Philomène-Marie Gabory, cuisinière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 8 janvier. — Jean-Marius-Aimé-Ferdinand Deveaux, cavalier de 2^e classe à la 3^e compagnie de remonte, 49 ans, à l'Hôpital.

Théâtre de Saumur

Bureaux, 7 h. 1/2 — Rideau, 8 h. 1/2

Concert de l'Harmonie Saumuroise

Aujourd'hui jeudi 10 janvier 1895, à 8 h. 1/2, GRAND CONCERT offert par l'Harmonie Saumuroise à ses membres honoraires, avec le concours de :

M^{lle} Marguerite Lavigne, cantatrice de Concerts Colonne, du célèbre violoniste J. WHITE et d'amateurs.

Programme

1^{re} PARTIE

1. Les Diamants de la Couronne (Auber), par l'HARMONIE SAUMUROISE.
2. Air des Saisons (Massé) : M^{lle} M. LAVIGNE.
3. Enragé, monologue en vers, dit par M. ROGER.
4. A Cavatine (Raff) ; B Danse des Elfes (Popper) : M. J. WHITE.
5. Fantaisie mélancolique, pour flûte (Reichert), par M. BLANCHARD.
6. Chansonnette comique, par M. F....

2^e PARTIE

7. Ouverture fantastique (Govaert) : HARMONIE SAUMUROISE.
8. A J'ai pardonné (Schumann) ; B Malgré moi (Pfeiffer) : M^{lle} M. LAVIGNE.
9. A Sérénade (Moskowski) ; B Styrienne (J. White) : M. J. WHITE.
10. La Vie, monologue (Grenet-Dancourt), dit par M. ROGER.
11. Air de la Reine de Saba (Gounod) : M^{lle} M. LAVIGNE.

répét, pour lui faire mieux savourer les affres de cette cruelle agonie. En se bouclant sur la nef désemparée, les cercles concentriques des vagues ralentissaient leur mouvement.

Ah ! ceci était trop !

Si la machine de l'« Alcyone » eût encore fonctionné, ce n'eût été qu'un jeu de franchir ces lignes courbes. — La mer savait bien ce qu'elle faisait. Les lames qui se fussent laissées vaincre par le yacht, étaient encore assez fortes pour briser et faire chavirer les embarcations. N'importe ! il fallait faire tout son devoir.

Kerdistel donna l'ordre d'armer les deux espingoles des gaillards. On allait tirer le canon. C'était la suprême demande de secours.

Le second eût un geste découragé.

— A quoi bon, commandant ? — murmura-t-il.

— Faites tirer toujours, — insista le vieillard, — de trois minutes en trois minutes.

Et alors, dans l'un des répit du vent, la plainte du bronze s'éleva lamentable, faisant frissonner l'atmosphère d'un sanglot continu.

Puis il y eut un silence, si l'on peut appeler silence le délai qui s'écoula, troublé par les rugissements du vent et le bruit sourd des lames.

Et comme un écho au coup de canon de l'« Alcyone », une autre détonation, venue de l'horizon, traversa les ondes sonores.

Le second regarda Kerdistel.

— On nous a entendus, on nous répond.

Sa voix avait tremblé, non de crainte sans doute, mais de la peur d'exprimer trop d'espoir.

— Oui, fit le commandant, — on nous a entendus, et l'on nous répond. C'est évidemment un bâtiment de guerre. Aura-t-il le temps de nous atteindre ? Pourra-t-il venir à nous ?

Lui aussi se tut. Lui aussi eut peur de se raccrocher à une espérance.

Alors, comme par une dernière ironie, et dans l'espace de quelques secondes à peine, le dénouement du drame se précipita avec une effrayante rapidité.

Du côté de la terre, l'horizon parut s'éclaircir.

Il se fit une immense déchirure dans les vapeurs et les nuées qui enveloppaient la rive.

A la faveur de la lumière spectrale qui tomba tout à coup du firmament, la côte apparut à moins d'un mille du navire, la côte basse, bordée de récifs latents, avec sa chevelure de palétuviers et de manguiers, tordus, fouettés

par le vent. Et le trépas devint visible aux yeux de tous. Un quart d'heure encore et l'« Alcyone » irait s'éventrer sur les rochers. En ce moment, un mouvement, d'abord insensible, bientôt plus accentué, fit pivoter le yacht. Il se mit à tourner sur l'abîme.

Certes, la tempête était violente, son aspect sinistre.

Mais cette sensation de rotation, cette attraction aspirante du gouffre, cette conscience du vortex se creusant sous leurs pieds, donna aux marins un désespoir stupide, sans paroles et sans cris, le désespoir hébété en face de l'horrible qui avoisine le surnaturel.

Cette fois on était bien perdu.

Kerdistel, d'un geste assembla ses officiers.

Sa question fut brève.

— Que fallait-il faire ! — attendre à bord le secours annoncé, ce qui n'était peut-être, hélas ! qu'un leurre, — ou abandonner le navire et tenter d'atterrir.

Les avis se partagèrent.

L'un opinait pour que l'on demeurât à bord, faisant observer avec raison que la violence des lames briserait les embarcations et ne leur permettrait pas d'accoster; l'autre pensait qu'il valait mieux mettre à la mer les deux balei-

nières.

12. Chansonnette comique, par M. F....

13. Allegro militaire : HARMONIE SAUMUROISE.

La grande édition nationale de LA FRANCE ILLUSTRÉE, par Malte-Brun, est une œuvre hors ligne, que son exceptionnelle valeur recommande à tous, comme le plus magistral monument patriotique. — Il n'est aucun tableau de notre pays, de nos possessions extérieures qui soit aussi complet, aussi saisissant, aussi vivant, où s'harmonisent avec autant de charme le coloris et l'attrait des descriptions pittoresques, le puissant intérêt des anecdotes, des épisodes et des récits historiques, l'infinie variété des détails sur les branches innombrables de l'activité humaine. LA FRANCE ILLUSTRÉE s'appuie sur des données statistiques d'une rigoureuse exactitude, d'une instructive actualité, les seules qu'il soit facile de lire et de consulter, tant la disposition en est ingénieuse. Tirée avec le plus grand soin par l'imprimerie Quantin, elle est accompagnée de superbes et nombreuses illustrations de Clerget, de cartes et de plans en couleurs, d'une admirable clarté, dressés et gravés spécialement par Erhard. Malgré toutes ces richesses, qui font de LA FRANCE ILLUSTRÉE un ouvrage luxueux, les éditeurs Jules Rouff et C^{ie} la mettent à la portée de tous par son prix et par son mode de publication; ils en font paraître chaque semaine un fascicule qui ne coûte que 90 centimes, et qui contient 48 pages de texte et de gravures, grand format in-octavo, avec cartes et plans en couleurs.

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du Tapioca Rils.

BOURSE DE PARIS

Du 9 Janvier 1895

3 0/0	104 95
3 0/0 amortissable	100 85
3 1/2	108 20

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste.

N^o 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1^{er} au 15 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

Contre

la TOUX et la COQUELUCHE

le Sirop pectoral de Nafé de DELANGRENIER sera donné avec succès et sécurité aux Enfants, car il ne contient ni opium, ni morphine, ni codéine, dont les dangers sont signalés par le corps médical entier. Le Sirop de Nafé aussi bien que la Pâte calmant la toux, facilitent l'expectoration et fortifient la Poitrine. Dépôts dans toutes les Pharmacies. — PRIX : 2 fr.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

(A suivre.)

ÉPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

Arrivage tous les Vendredis et Samedis ESCARGOTS de Bourgogne tout préparés, 80 c. la douz.

Tribunal de Commerce de Saumur

Faillite Leblanc

Par jugement en date du 8 janvier 1895, le Tribunal de commerce de Saumur a homologué le compte du syndic dans la faillite du sieur Leblanc, ancien chapelier à Gennevilliers, et a déclaré le failli excusable.

Pour extrait,

Le Greffier, MORON.

Etudes de M^e ANDRÉ POPIN, avoué licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAU-REPAIRE, et de M^e DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine (M.-et-L.).

VENTE

Aux enchères publiques

Sur Baisse de Mises à Prix

Au plus offrant et dernier enchérisseur

EN NEUF LOTS, DE

Diverses parcelles de Terre

VIGNE, LUZERNE, FRICHES

Situées commune des Verchers, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).

L'ADJUDICATION aura lieu le Dimanche 3 Février 1895, en la mairie des Verchers (Maine-et-Loire), à une heure du soir, par le ministère de M^e DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire).

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :

Qu'en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Saumur, le vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze ;

Et à la requête de :

1. M. Auguste Garreau, cultivateur, demeurant commune de Saint-Macaire-du-Bois (Maine-et-Loire) ;

2. M. François Diard, propriétaire, demeurant à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) ;

3. Mademoiselle Louise Diard, célibataire majeure, domestique, demeurant à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) ;

4. Madame Marie Diard, sans profession, veuve de Jean Gandicheau, demeurant aux Verchers (Maine-et-Loire) ;

5. M. Jean Joulain, cultivateur, demeurant à l'Ille-aux-Bois (Maine-et-Loire) ;

6. M. Louis Joulain, boulanger, demeurant à Passavant (Maine-et-Loire), ces deux derniers habiles à se dire héritiers de Madame Louise Pirault, sans profession, épouse décédée de M. Jacques Joulain, cantonnier, commune de Nueil (Maine-et-Loire) ;

7. M. Jacques Joulain, cantonnier, commune de Nueil, et à raison de ses droits dans ladite succession, ce dernier commun en biens avec sa défunte épouse ;

8. Madame Pirault, sans profession, épouse de Jean Martineau, et de ce dernier pour l'assister et autoriser, demeurant ensemble commune de Nueil-sous-Passavant (Maine-et-Loire) ;

9. M. Auguste Déard, cultivateur demeurant commune de Saint-Macaire-du-Bois (Maine-et-Loire),

Ayant pour avoué Me ANDRÉ POPIN, demeurant à Saumur, 8, rue Cendrière, lequel se constitue et occupera pour eux sur la présente poursuite de vente et ses suites ;

Les sus-nommés agissant comme héritiers bénéficiaires de M. Jean Bédard, en son vivant cultivateur aux Verchers, où il est décédé le douze janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze, aux termes de deux déclarations faites au greffe du Tribunal civil de Saumur, les treize et vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-quatorze ; les sus-nommés ses cousins germaines, y compris Madame Joulain, aujourd'hui décédée et représentée par Jean et Louis Joulain, ses deux enfants, et Madame Jeanne Dallerit, ci-après nommée.

10. Madame Henriette Brault, épouse de M. Jean Dallerit, journalier, et ce dernier pour la validité à l'égard de sa femme, demeurant à Fontenay, commune de Bouillé-Loretz (Deux-Sèvres) ;

Ayant pour avoué constitué Me BARON, Il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus indiqués, à la vente aux enchères publiques des biens ci-après désignés, dépendant de la succession de M. Jean Bédard, sus-nommé.

DÉSIGNATION

Commune des Verchers arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire)

PREMIER LOT

Quatre ares cinquante centiares de terre, aux Martrais, joignant au levant veuve Gasté, au couchant un ruisseau, au midi Landri, au nord François Hervé.

Mise à prix 45 fr.

DEUXIÈME LOT

Trois ares trente centiares de vigne, aux Quints, joignant au levant Chauvigné, au midi Carré, au couchant un chemin.

Mise à prix 10 fr.

TROISIÈME LOT

Onze ares soixante centiares de terre en luzerne et fliche, au Pissot, joignant au nord M. de la Selle, au levant veuve Jouan, au midi la fabrique, au couchant Regourdi.

Mise à prix 10 fr.

QUATRIÈME LOT

Sept ares vingt centiares de terre en luzerne, au Pissot, joignant au levant M. de la Selle, au couchant veuve Jouan.

Mise à prix 30 fr.

CINQUIÈME LOT

Douze ares douze centiares de terre, au Pissot, joignant au levant veuve Jouan, au couchant M. de la Selle.

Mise à prix 60 fr.

SIXIÈME LOT

Quatre ares quatre-vingt-dix centiares de terre, au Pissot, joignant au nord M. de la Selle, au levant la fabrique, au couchant veuve Jouan.

Mise à prix 20 fr.

SEPTIÈME LOT

Deux ares quatre-vingt-dix centiares de terre, aux Malgains ou Grande-Vigie, joignant au nord un sentier, au levant Marchand, au midi Touret, au couchant Brisset.

Mise à prix 10 fr.

HUITIÈME LOT

Six ares trente-cinq centiares de terre, aux Gamaches ou Fanours, joignant au nord veuve Moreau, au levant Vivian, au midi liét, au couchant un chemin.

Mise à prix 30 fr.

NEUVIÈME LOT

Vingt ares de fliche, au lieu dit les Roches, joignant au nord Nicolas, au midi Boutin.

Mise à prix 20 fr.

Total des mises à prix, deux cent cinquante-cinq francs, et 253

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, poursuivant la vente ;

2^o A M^e DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné. Saumur, le deux janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze.

ANDRÉ POPIN.

Enregistré à Saumur, le janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze, folio case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DAUPHIN.

A CÉDER DE SUITE

POUR CAUSE DE DÉCÈS

Bon Fonds de Sabotier

• A Saumur, rue Saint-Nicolas.

S'adresser à M^{me} veuve CESBRON, rue Saint-Nicolas, n^o 10, et à M^e BRAC, notaire.

Entrepôt des Ardoisières de la Commission

D'ANGERS

Vente en Gros et en Détail.

R. BASTARD - BREHIN

Quai Saint-Nicolas, SAUMUR

BOIS DU NORD ET DU PAYS

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT FILS

Comestibles de choix

Pâtés de foie gras truffés, marque De-chandelliers... depuis	1 75	Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 20
Hafner, de Strasbourg, —	2 25	Saucisses et cervelas fumés.
Louis Henry, id. —	3 25	Saucissons de Lyon, Arles et Lorraine.
Pâtés foie de canards. —	2 25	Poitrine fumée, Jambon d'York.
		Caviar de Russie.
		Anchois de Norvège.

FRUMAGES : Camembert, Brie, Pont-Lévéque, Port-Salut, Roquefort, Hollande, Chester, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari, Fromages suisses Ch. Gervais.

Tous les vendredis, Escargots de Bourgogne préparés ou cloisonnés.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

A. BOURDOIS, TRAITEUR

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.

Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson

Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

M. Bourdois demande de suite deux apprentis.

IMPORTATION DIRECTE DE PRODUITS D'ESPAGNE

J. VICENS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 1, et rue de la Tonnelle
PRIMEURS, Fruits secs, Oranges et Citrons
Vins d'Espagne pure nature

VINS FRANÇAIS, EAU-DE-VIE, RHUMS, COGNACS ET LIQUEURS

Commodité, Économie

LESSIVE MAGIQUE

FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses. Elle adoucit les mains et les conserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt : chez M. CHAUVEAU

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

COFFRE-FORT «ACIER» SIX COUDES (Brevet) (1892.)

DE

HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes du Crédit Lyonnais et Administrations. — PARIS - 1889 - Médaille d'or.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1895

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIR,

